

Bella vita

Le magazine de Retraites Populaires

numéro 48_ septembre 2016

Dossier spécial

Accession à la propriété : une réflexion à long terme

Patrimoine

Abeilles en Pays de Vaud : indispensables ouvrières

Vécu de nos clients

Créer, la raison d'être de Chantal Crettol-Rouge

Bien vivre

Quand le passé et le futur se rencontrent





Devenir propriétaire: les bons conseils pour une hypothèque.
A lire en pages 4-7

Sommaire

Editorial 3

Une année jubilé
en point de mire

Dossier spécial 4-7

Accession à la propriété:
une réflexion à long terme

Patrimoine 8-9

Abeilles en Pays de Vaud:
indispensables ouvrières

Vécu de nos clients 10-11

Créer, la raison d'être
de Chantal Crettol-Rouge

Finance 12

Bussigny regarde vers l'ouest

Prévoyance 13

Un hôtel trois étoiles pour
les patients

Bien vivre 14-15

Quand le passé et le futur
se rencontrent

Nos actualités 16

Sébastien Barbey et
les petits mordus de hockey

Vos rendez-vous

Conférences « Accession à la propriété et prévoyance: comment prendre les bonnes décisions? » avec la Chambre vaudoise immobilière
Plusieurs dates et lieux,
voir encadré page 6

Karim Slama, « Titeuf – le pestacle »
Spectacle en tournée
Du 31 août 2016 au 15 janvier 2017

Exposition « Le monde d'Hergé »
mudac, Lausanne
Du 15 septembre 2016 au 15 janvier 2017

Exposition « Pop Art, mon Amour »
Maison d'Ailleurs, Yverdon-les-Bains
Du 24 septembre 2016 au 30 avril 2017

Festival Salamandre
Théâtre de Beausobre, Morges
Du 28 au 30 octobre 2016

Lausanne Marathon
Ouchy, Lausanne
29-30 octobre 2016

Comptoir régional d'Echallens
Echallens
Du 2 au 6 novembre 2016

Spectacle « Celui qui tombe »
Théâtre de Vidy, Lausanne
Du 9 au 12 novembre 2016

Exposition « Eugen Gabritschewsky »
Collection de l'Art Brut, Lausanne
Du 11 novembre 2016 au 19 février 2017

Maquette train miniature du MOB
Le Chalet, Château-d'Œx



Découvrez le monde des abeilles.
A lire en pages 8-9

Une année jubilé page 3 en point de mire

A chaque parution de *Bella vita*, nous sommes enthousiastes de vous dévoiler un numéro que nous avons eu beaucoup de plaisir à réaliser. Celui que vous tenez entre les mains ne déroge pas à la règle, à cette exception près qu'il s'agit du dernier *Bella vita* sous sa forme actuelle. Dès le numéro 49, à paraître juste avant Noël, vous aurez droit à un joli cadeau avec un *Bella vita* tout neuf! Je ne vous en dis pas plus, afin de vous laisser le plaisir de le découvrir par vous-même en temps voulu.

«Vous aurez droit à un joli cadeau avec un *Bella vita* tout neuf.»

Ce que j'ai par contre le grand plaisir de vous annoncer, c'est que cette nouvelle maquette lancera les célébrations des 110 ans, en 2017, de Retraites Populaires. Lors de cette année jubilé, nous aurons l'occasion de partager avec vous quelques réjouissances et événements spéciaux. A commencer par cette offre exceptionnelle que nous vous proposons dans le carnet central *Vos offres* de ce magazine. Il s'agit du spectacle *Titeuf – le pestacle*, mis en scène par le comédien et humoriste Karim Slama et inspiré du fameux

personnage du dessinateur Zep. Un spectacle familial, suivi d'un cocktail en présence de Karim Slama, et pour lequel nous proposons 250 billets au tirage au sort. Tentez votre chance!

Mais n'oublions pas les principaux thèmes de ce numéro. Notre *Dossier* vous parle de l'accès à la propriété et vous donne quelques précieuses clés, qui seront reprises lors de nos habituelles conférences d'automne. Au menu figurent également le syndicat d'amélioration foncière de Bussigny-

Ouest et l'Hôtel des Patients de Lausanne, deux projets réalisés grâce à un financement de Retraites Populaires. Découvrez aussi l'importance que jouent les abeilles pour notre écosystème dans la rubrique *Patrimoine*, de même que les remarquables initiatives entreprises pour promouvoir les rencontres intergénérationnelles dans la rubrique *Bien vivre*. Le portrait *Vécu de nos clients*, quant à lui, vous présentera le formidable élan créatif de Chantal Crettol-Rouge. Excellente lecture!



Philippe Doffey
Directeur général

Vous recevez plus d'un exemplaire de *Bella vita*?

Vous êtes peut-être enregistré(e) comme client(e) de plusieurs manières (locataire, 3^e pilier, ...) et à ce titre recevez *Bella vita* à plus d'un exemplaire. Si vous souhaitez n'en recevoir qu'un seul, vous pouvez nous écrire à info@retraitespopulaires.ch en nous précisant le nom et l'adresse de celui à supprimer. Soucieux d'éviter la production de papier superflue, nous ne manquerons pas d'éliminer ce doublon. Une démarche qui s'inscrit dans notre politique de développement durable.



Accession à la propriété: une réflexion à long terme

page 4

Cette année encore, Retraites Populaires et la Chambre vaudoise immobilière tiennent une série de conférences dans plusieurs villes du canton. Des rencontres qui mettront en lumière les bonnes décisions à prendre pour accéder à la propriété.



En tout locataire sommeille un propriétaire. Un jour ou l'autre, au fil d'une carrière professionnelle qui prend de l'envergure ou suite à un héritage, une question se pose inévitablement : ne serait-il pas plus intéressant que le loyer profite en priorité à celui qui le paie, en d'autres termes, qu'il serve à couvrir les charges d'un bien immobilier détenu en propriété ? De cette simple interrogation, fort légitime au demeurant, peut découler un processus déterminant pour son auteur et qui, potentiellement, fera de lui un propriétaire. Du rêve à la réalité, il y a toutefois un obstacle

de taille à franchir : régler les aspects financiers. Une problématique d'autant plus urgente à solutionner que l'immobilier se trouve actuellement dans une phase rarement connue dans les décennies passées. Si l'on ne saurait retracer ici l'évolution du marché, deux constats s'imposent. A l'inverse de la situation espagnole ou britannique, l'immobilier helvétique ne s'est pas emballé au point d'alimenter une bulle spéculative. A l'heure actuelle, suite à l'intervention des autorités fédérales, on assisterait même à un tassement des prix susceptible d'inciter de plus en plus de

page 5

résidents en Suisse à sauter le pas. Et pour une raison qui tient au deuxième paramètre « historique » de l'équation : des taux hypothécaires très bas.

Indispensables fonds propres

Avec l'introduction des taux négatifs imposés par la Banque nationale suisse (BNS), les hypothèques sont aujourd'hui assorties de taux d'intérêt réellement « canons », soit moins de 1,5 % pour un taux fixe à cinq ans, voire même à dix ans. Rappelons qu'à Retraites Populaires, selon le principe de la mutualité, il n'y a pas de différenciation de l'offre de taux d'intérêt ni selon la capacité financière du débiteur ni selon la quotité du risque sur l'objet. Ceux basés directement sur le Libor sont encore plus bas. Cette situation a une conséquence majeure : les charges du propriétaire, dans une phase initiale d'acquisition d'un objet immobilier pour le domicile principal du moins, soutiennent amplement la comparaison avec les loyers. Un exemple concret tiré des petites annonces glanées sur Internet : pour un quatre pièces de 110 m² à Saint-Prex, la location proposée est de CHF 2 800 par mois. En propriété, un tel logement, supposément acquis pour CHF 850 000 via une hypothèque fixe à 10 ans à 1,5 %, engendrerait une charge mensuelle d'environ CHF 2 000. Charge composée des intérêts (CHF 850/mois), des frais d'entretien effectifs (CHF 450/mois) et de l'amortissement (CHF 700/mois). Si l'on considère ce dernier élément comme une épargne forcée, le coût réel de ce logement reviendrait alors à environ CHF 1 300/mois. Dans un tel contexte, il faut relever l'attrait des investissements immobiliers en comparaison des faibles rendements observés sur les placements traditionnels non risqués.

Autant pour la théorie. Mais qu'en est-il de la pratique et notamment de la constitution des incontournables fonds propres ? Il n'est en effet plus aucun établissement qui accepte aujourd'hui d'entrer en matière sur une solution de financement immobilier si son client potentiel ne dispose pas de l'équivalent de 20 % de la valeur de l'objet. Avec cette difficulté supplémentaire que la moitié de ces 20 % doit provenir de l'épargne personnelle. Depuis 2012 en effet, la FINMA, dans des « Directives relatives aux exigences minimales pour les financements hypothécaires »,

impose entre autres l'apport de fonds propres ne provenant pas d'avoirs du 2^e pilier à hauteur de 10 % du prix d'achat. Le but de cette mesure est d'enrayer « la forte croissance observée depuis plusieurs années des crédits et des prix immobiliers ayant entraîné des déséquilibres sur le marché ». En d'autres termes, il est aujourd'hui difficilement possible de devenir propriétaire en Suisse sans avoir accumulé un bas de laine d'environ CHF 50 000 (ce qui correspond à un objet immobilier de CHF 500 000). Autre élément dont il faut absolument tenir compte : les charges supportables pour le futur propriétaire, synonyme d'une indispensable vision à long terme. Si les taux sont actuellement à un niveau plancher et vont probablement le rester pour encore un temps, rien ne dit qu'il en sera de même dans dix ans. Tout plan financier doit tenir compte de ces aléas et donc simuler les frais du propriétaire avec un niveau de taux hypothécaires en premier rang d'environ 4 %, nettement plus en phase avec la moyenne historique (1^{er} rang = 70 % de la valeur du bien ; 2^e rang = 10 %, remboursable en priorité et assorti d'un intérêt plus élevé car plus risqué).

Quel amortissement choisir ?

Si des avoirs de sa caisse de pension s'avèrent indispensables pour la constitution des fonds propres, il est possible d'envisager une solution alternative au retrait pur et simple. Tout prélèvement sur les fonds du 2^e pilier a en effet comme conséquence une diminution des prestations futures de vieillesse, voire des prestations en cas d'invalidité et de décès selon le plan de prévoyance. Dans ces conditions, il peut s'avérer nettement plus judicieux de mettre en gage les avoirs du 2^e pilier. Comme il s'agit d'un nantissement, en d'autres termes d'une garantie, cette solution donne droit au créancier de saisir ces actifs uniquement si son débiteur est dans l'incapacité d'honorer ses engagements. Les prestations assurées dans le cadre du 2^e pilier ne subissent donc aucune modification aussi longtemps que le propriétaire honore ses engagements vis-à-vis du créancier. Autre avantage de cette pratique : elle n'implique pas le paiement d'un impôt unique et distinct sur le versement anticipé de l'avoir géré par la caisse de pension, impôt qui doit être acquitté par des fonds propres supplémentaires du futur propriétaire. Il devra en



« Accession à la propriété et prévoyance: comment prendre les bonnes décisions? » sera le thème des conférences Retraites Populaires, qui auront lieu en collaboration avec la CVI, comme suit:

Nyon: jeudi 6 octobre 2016 à 18h,
Salle du Conseil communal

Yverdon-les-Bains: jeudi 13 octobre 2016 à 18h,
Y-Parc

Vevey: jeudi 3 novembre 2016 à 18h,
Hôtel Astra

Lausanne: jeudi 10 novembre 2016 à 18h,
Musée Olympique

Inscriptions:
retraitespopulaires.ch/conferences
(Dans la limite des places disponibles)

revanche intégrer dans ses projections financières une proportion plus importante de fonds étrangers, autrement dit une dette, donc une charge hypothécaire plus importante.

Dès ses premières incursions dans les méandres du financement de son bien, le candidat propriétaire doit également opter pour une solution quant à l'amortissement de son crédit hypothécaire. Deux solutions s'offrent à lui: soit l'amortissement direct, avec des remboursements annuels qui viennent en déduction immédiate du montant de la dette et réduisent donc la somme d'intérêts, soit l'amortissement indirect via une solution d'épargne conclue dans le cadre du pilier 3A (prévoyance individuelle liée). Depuis quelques temps déjà, cette seconde option rencontre un intérêt croissant auprès des candidats à la propriété. Son principe est simple: au lieu de rembourser directement l'institut créancier, les sommes servent à alimenter un compte ou une police de prévoyance liée. Au terme du contrat, les montants épargnés, augmentés des intérêts et de la participation aux excédents (dans le cadre d'une police d'assurance vie), serviront au remboursement partiel de l'hypothèque. Cette formule comporte deux avantages: les versements annuels au pilier 3A sont déductibles de l'impôt sur le revenu à concurrence de CHF 6768 pour les personnes affiliées à une institution de prévoyance. Pour les personnes non affiliées, cette déduction s'élève à 20% du revenu provenant de l'activité lucrative, au maximum cependant à CHF 33840. Ces montants sont ceux en vigueur en 2016. Second avantage: au moment du retrait, les capitaux provenant du pilier 3A sont assujettis à un impôt sur le revenu unique et distinct, cet impôt étant toutefois allégé par rapport à l'impôt traditionnel sur le revenu.

En comparaison, les propriétaires qui choisissent l'amortissement direct peuvent uniquement déduire de leur revenu imposable les intérêts payés sur la dette, montants qui diminuent au fur et à mesure du remboursement du prêt.

On le comprend, il n'existe pas de solution toute faite en matière de financement d'un bien immobilier. Chaque cas demande une attention particulière afin de trouver la meilleure solution possible. Une règle de base veut toutefois que l'on observe des principes élémentaires de prudence. Et ceux-ci doivent impérativement prendre en considération la notion de charges financières supportables – jamais plus que le tiers du revenu brut – pour éviter tout problème en cas de scénario du pire (des taux d'intérêt qui prennent l'ascenseur, comme ce fut par exemple le cas lors de la crise des années 1990, ou encore des appels de marge de la part du prêteur qui estime insuffisante la couverture financière du propriétaire au moment de la retraite par exemple). Dans cette perspective, on ne saurait trop recommander de planifier suffisamment tôt les incidences financières de l'arrêt de l'activité professionnelle, surtout si des fonds du 2^e pilier ont été retirés pour l'acquisition d'un bien immobilier. Comme le statut de propriétaire recouvre une situation généralement souhaitée et enviée, autant la rendre la plus confortable possible en procédant, le cas échéant et dans un premier temps, au remboursement du versement anticipé. De plus, si le règlement de la caisse de pension le permet, des rachats d'années de cotisations permettent d'améliorer les prestations du 2^e pilier. La prévoyance individuelle (3^e pilier) permet aussi d'assurer son propre bien-être matériel et celui de ses proches. Donc: propriétaires, pensez dès aujourd'hui à votre avenir!

page 7

Vos questions, nos réponses:

Patrick Oyon, sous-directeur,
responsable du Service conseil clients,
Retraites Populaires

Pourquoi est-il important que le propriétaire se soucie assez tôt de sa situation financière au moment de la retraite?

Afin de pouvoir maintenir son train de vie après avoir pris sa retraite, il est important de planifier financièrement cette transition. Ceci est d'autant plus vrai pour les personnes qui sont propriétaires de leur résidence et qui sont généralement endettées auprès d'un établissement qui va se soucier de leur assise financière. Les charges de propriétaire en fonction du montant de la dette encourue, la forme d'amortissement et les éventuelles couvertures d'assurances individuelles sont autant de paramètres à considérer sur la durée, y compris à l'âge de la retraite.

Est-il vrai que le Conseil fédéral veut supprimer la possibilité de recourir aux fonds du 2^e pilier pour la constitution des fonds propres?

Jusqu'en 2012, les 20% de fonds propres nécessaires pour l'acquisition d'un bien immobilier en résidence principale pouvaient provenir indistinctement de l'épargne personnelle ou de fonds du 2^e pilier. En 2012, la FINMA a rendu obligatoire l'apport de 10% de la valeur du bien immobilier sous forme de fonds propres personnels provenant d'autres sources que celle de la prévoyance professionnelle. Non liée directement et spécifiquement à la propriété du logement, la possibilité de toucher, à la retraite, son 2^e pilier sous forme de capital fait actuellement débat. Cela dit, il n'est aujourd'hui pas d'actualité de supprimer purement et simplement le retrait du 2^e pilier sous forme de capital pour l'accession à la propriété du logement.

Dites-nous

Deux questions à M. Simon Wharry,
directeur adjoint de la Chambre vaudoise immobilière

Quelle forme de propriété est la plus adaptée à la famille?

La propriété par étages (PPE) connaît un essor formidable depuis de nombreuses années. Elle est non seulement plus accessible aux familles sur le plan économique, mais également attractive du fait que de nombreux projets comprennent une vraie réflexion à propos d'une nouvelle organisation de la société où la famille occupe une place centrale. Ces projets intègrent ainsi des services de garderie, des espaces de jeu, des lieux de réunion, etc. La dimension intergénérationnelle est prise en compte dans bien des cas.

Comment calculer son budget annuel PPE quand on est une famille?

Trois éléments sont à retenir: **1.** les charges propres au lot qu'on occupe (intérêts hypothécaires, amortissement de la dette, électricité, assurances, impôt foncier etc.), **2.** la quote-part aux charges communes de la PPE et **3.** la contribution au fonds de rénovation de la PPE. Il faut ensuite voir si le revenu du couple permet d'assumer l'ensemble de ces charges.

Deux questions à M. Jacques Ansermet,
directeur adjoint de la Chambre vaudoise immobilière

En quoi la PPE est-elle particulière?

La PPE est une forme de propriété particulière. Elle permet à un couple d'être titulaire d'un droit d'usage exclusif sur un appartement (unité d'étage) et de bénéficier d'un droit (proportionnel à la quote-part) sur les parties communes du bâtiment. La solidarité est le principe cardinal de toute propriété par étages.

A quoi faut-il être attentif en cas d'acquisition d'un lot de propriété par étages?

L'attention devra être portée sur le règlement d'administration de la PPE, document qui indique les règles précises - touchant notamment aux différentes majorités requises - qui trouveront application tout au long de l'existence de cette communauté. En outre, dès lors que les frais et charges communs sont répartis en fonction des quotes-parts attribuées à chaque unité d'étages, tout acquéreur se doit de connaître la part précise rattachée à son lot.



Abeilles en Pays de Vaud : page 8 indispensables ouvrières

Non seulement elles produisent du miel aux goûts variés mais, comme ailleurs, les abeilles vaudoises constituent un maillon nécessaire de la chaîne alimentaire en butinant de fleur en fleur au cours de l'été. On les sait en danger mais les apiculteurs sont là pour leur prodiguer les soins nécessaires à une vie très organisée.



Sur nos toits

Les Lausannois ont toujours pratiqué l'apiculture dans des jardins privés. Le service des parcs et domaines a installé depuis 2011 des ruches dans des parcs ou des lieux adaptés: le toit du Théâtre de Vidy, celui du collège de l'Elysée ou la terrasse du bâtiment de l'administration communale au carrefour de Chauderon. Il semble que les abeilles lausannoises se portent bien. Réalisé en collaboration avec la Société d'apiculture de Lausanne, ce projet aboutit chaque année à une première récolte au goût de fleurs, toujours plus nombreuses en ville de Lausanne, puis une seconde à l'acacia et au tilleul.

Né en 1898, Karl Kherle a vingt ans lorsqu'il quitte sa Souabe natale, en Allemagne, pour se convertir en moine bénédictin sous le nom de frère Adam au couvent de Buckfast, au sud de l'Angleterre. Devant choisir une activité pratique en complément de ses exercices spirituels, il devient apiculteur. Après de multiples croisements, il obtient l'abeille « Buckfast ». La brave Buckfast, réputée prolifique, travailleuse, gentille et résistante, est devenue une des abeilles les plus répandues dans le canton de Vaud. Pour la soutenir dans ses œuvres, on compte environ 12 000 ruches entretenues par 1 200 apiculteurs, amateurs pour la plupart. Regroupés en sociétés régionales, de Nyon au Pays-d'Enhaut, ils échangent des pratiques, achètent du matériel en commun et traitent leurs insectes avec le soin indispensable à la production du miel.

L'apiculture a le vent en poupe

Un miel à l'image de la diversité géographique du canton, aux saveurs différentes d'une région à l'autre: lorsqu'il n'est pas fait d'une grande diversité de fleurs de montagnes, il peut être tout colza en plaine. L'apiculture est une pratique qui a aujourd'hui gagné les villes et de nombreux amateurs qui souhaitent ainsi produire leur propre miel et renouer avec un lien direct à la nature se prennent de passion pour cette activité.

Mais les abeilles ne sont pas que de géniales productrices de miel entourant jalousement une reine et créant des alvéoles à la géométrie parfaite pour y couler leur production. En collectant le suc des fleurs, elles sont un agent majeur de la pollinisation, soit de la reproduction de quantité de plantes. Lorsqu'elle est en action, une colonie d'abeilles butine des millions de fleurs en une journée, n'en négligeant pratiquement aucune dans le champ qu'elle visite. Outre leur importance capitale pour le biotope, elles jouent un rôle économique de premier plan. En Suisse, leur apport est estimé à 340 millions de francs par année pour la pollinisation des cultures agricoles telles que fruits, baies, légumes et colza.



Souvent oubliées car elles ne donnent pas de miel, les abeilles sauvages sont d'importants pollinisateurs pour nos cultures.

Colonies portées disparues

Depuis une trentaine d'années, la belle histoire des abeilles connaît un épisode dramatique avec la baisse importante du nombre de colonies. Un phénomène général qui affecte également notre région. Passés les premiers affolements dus à ce constat, les causes sont désormais connues, en tout cas dans leurs grandes lignes. En leur donnant une importance parfois différente d'une source à l'autre, on cite en premier le varroa, acarien destructeur et porteur de virus, ainsi que l'emploi de pesticides dans l'agriculture. L'hygiène, le type de nourrissage des abeilles en hiver comme les champs électriques ou magnétiques sont également mentionnés. Où que l'on se tourne cependant, on retrouve la menace de l'activité humaine. Le varroa, arrivé dans nos régions vers 1980, est un produit de la mondialisation; on annonce d'ailleurs d'autres prédateurs du genre, tel le frelon asiatique. Quant aux pesticides, ils sont bien sûr la rançon d'une poursuite effrénée du rendement.

Heureusement, les apiculteurs sont là. Aux petits soins des abeilles, cette escouade de sauveteurs soigne, nettoie, et... crée des essaims comme on bouture un arbre. Grâce à eux, la diminution des colonies est pratiquement compensée par les nouvelles. Et dans le canton de Vaud, si l'on a pu observer une disparition des petits apiculteurs qui n'avaient qu'une ou deux ruches, les jeunes qui débutent sont toujours plus nombreux, gagnés par la sympathie qu'inspirent les abeilles liée à la conviction d'avoir à trouver un nouvel équilibre écologique. Certains scientifiques



Les ouvrières fabriquent le miel qu'elles coulent dans les alvéoles qui seront scellées à la cire.

tempèrent cependant cet élan romantique. En effet, si les abeilles domestiques sont de bons pollinisateurs, elles ne sont pas les seules: on mesure nettement moins la vitalité des autres comme l'abeille sauvage, le papillon ou le bourdon.

Le prodige annuel de la fabrication du miel

S'il y a un phénomène naturel fascinant, c'est bien celui de la production du miel. Après l'hiver consacré à la survie de la colonie et de sa reine, les abeilles s'adonnent aux travaux de nettoyage, de construction des alvéoles hexagonales, de protection des larves. « Servir et disparaître », telle pourrait être la devise des abeilles nées au printemps et en été pour vivre seulement trente jours alors que la reine vit environ cinq ans. La récolte de pollen bat son plein jusqu'en été; les ouvrières s'occupent d'en éliminer l'humidité puis fabriquent le miel qu'elles coulent dans les alvéoles finalement scellées à la cire. L'apiculteur se saisit alors des cadres sur lesquels sont rangés les rayons, ôte la cire puis les installe dans une centrifugeuse qui fait couler la précieuse fabrication. En plaine, une première récolte est possible dès le mois de mai puis une seconde en juillet, qui sera la seule de l'année en altitude. Le produit est labellisé « miel du Pays de Vaud » si l'exploitation se soumet à un contrôle de vérification des bonnes pratiques telles que l'hygiène, l'utilisation correcte du sucre d'appoint ou l'interdiction d'utiliser le miel de réserve des abeilles. Un savoir-faire qui s'acquiert notamment par des cours organisés par la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculteurs à l'intention des débutants. En 2016, une centaine de participants a entamé ces cours d'une douzaine de jours répartis sur deux ans.

Pour plus d'info:

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculteurs: apiculture.ch
Société d'apiculture de Lausanne: apiculture-lausanne.ch
Mon petit rucher bio. Tous les conseils pour débiter,
Jérôme Alphonse, Rustica éditions.

Créer, la raison d'être de Chantal Crettol-Rouge

page 11

Décoratrice, animatrice socioculturelle, artiste peintre et passionnée de voyages, Chantal Crettol-Rouge est une personnalité aussi éclectique que le sont ses œuvres. Sensible, généreuse, elle est depuis toujours convaincue des vertus de l'activité créatrice. Portrait.

On accède à son atelier d'artiste peintre en grimpant les marches d'une ancienne maison du centre de Lausanne. Arrivé sous les combles et accueilli par quelques roucoulements de pigeons, l'on toque à la porte et l'on entre librement. La voix grave et mélancolique de Leonard Cohen hante les lieux alors que Chantal Crettol-Rouge nous reçoit à bras ouverts et nous fait visiter son petit royaume. C'est dans cet espace voué à la création, habité d'œuvres diverses, qu'elle se livre alors naturellement sur son parcours aux virages multiples, le sourire aux lèvres et les yeux pleins d'enthousiasme.

Engagement socioculturel

Appartenant à la famille du peintre Frédéric Rouge, Chantal Crettol-Rouge a évolué depuis son plus jeune âge dans un environnement propice à la création artistique, ses parents et sa sœur l'ayant initiée au monde des Beaux-Arts et du dessin. Cela se traduit d'abord par un apprentissage de décoratrice, les vitrines de magasins l'ayant toujours fascinée étant petite. L'artiste Suzanne Auber, sa maîtresse d'apprentissage d'alors, fera pour elle figure de mentor et sera une importante source d'inspiration pour la suite de sa carrière. Mais le côté commercial des grands magasins ne lui convient guère

et à peine deux ans après ses premiers pas dans la profession, elle amorce un virage à 180 degrés. Une rencontre, celle de son mari Pierre Crettol, y contribuera grandement.

C'est en effet au Centre de loisirs de Bellevaux, dans le cadre d'une rencontre socioculturelle, que Chantal Crettol-Rouge fait la connaissance de celui qui deviendra son mari. Il est à l'époque animateur et c'est cette profession pour laquelle elle se prend de passion et qu'elle exercera désormais. Après avoir effectué une formation, mais aussi après avoir longuement voyagé autour du globe, elle devient donc animatrice socioculturelle à son tour, travaillant dans les centres socioculturels, les colonies de vacances et les écoles.

La création avant tout

Il lui tient alors à cœur de promouvoir auprès des jeunes et des enfants des activités créatrices telles que le dessin, la peinture, l'artisanat ou encore la confection de bijoux. Allier ainsi le travail social et l'activité créatrice lui a apporté une certaine plénitude. Elle travaille ensuite à la formation d'adultes et, entre autres, à l'école sociale de Lausanne comme intervenante et superviseuse sociale, entourant les travailleurs sociaux et leur permettant de parler des problématiques

auxquelles ils font face au quotidien. Tout au long de sa carrière, Chantal Crettol-Rouge a poursuivi la création artistique, exposant à plusieurs reprises ses œuvres.

Pour elle, la peinture a toujours été un moyen de se révéler et d'exprimer ses émotions. Adolescente, cela l'a même sauvée, avoue-t-elle, puisqu'elle était une fille très sombre et renfermée. Le fait de peindre, de créer sans réfléchir, lui a permis de s'ouvrir et de s'épanouir. Aujourd'hui à la retraite, elle se consacre entièrement à cette activité qui lui est essentielle. Une manière pour elle de trouver la sérénité.

A cœur ouvert

Un rêve

[Que les hommes arrivent à vivre en bonne intelligence et arrêtent de se massacrer.](#)

Une rencontre

[Pierre Crettol, qui m'a permis de me révéler et de prendre mon envol.](#)

Un souvenir

[Celui des grands espaces, en particulier à Dead Horse Point près du Grand Canyon.](#)

Un conseil

[Je n'en donne pas. Je préfère laisser vivre.](#)

Un regret

[Pas vraiment.](#)

Un message

[Suivre au plus près son propre chemin, son cœur, ses rêves et rester ouvert.](#)

Bio express

Née au mois d'août 1947 à Lausanne, Chantal Crettol-Rouge y a suivi toute sa scolarité, de même que son apprentissage de décoratrice. Elle embrasse ensuite la profession d'animatrice socioculturelle, puis de superviseuse sociale, toujours à Lausanne. En parallèle, elle donne des cours d'artisanat, peinture, dessin et décoration dans différents lieux d'animation. Passionnée de dessin depuis l'enfance, elle peint depuis l'âge de 18 ans et poursuit depuis une carrière artistique. En 2011, elle part à la retraite et se consacre depuis entièrement à la peinture.

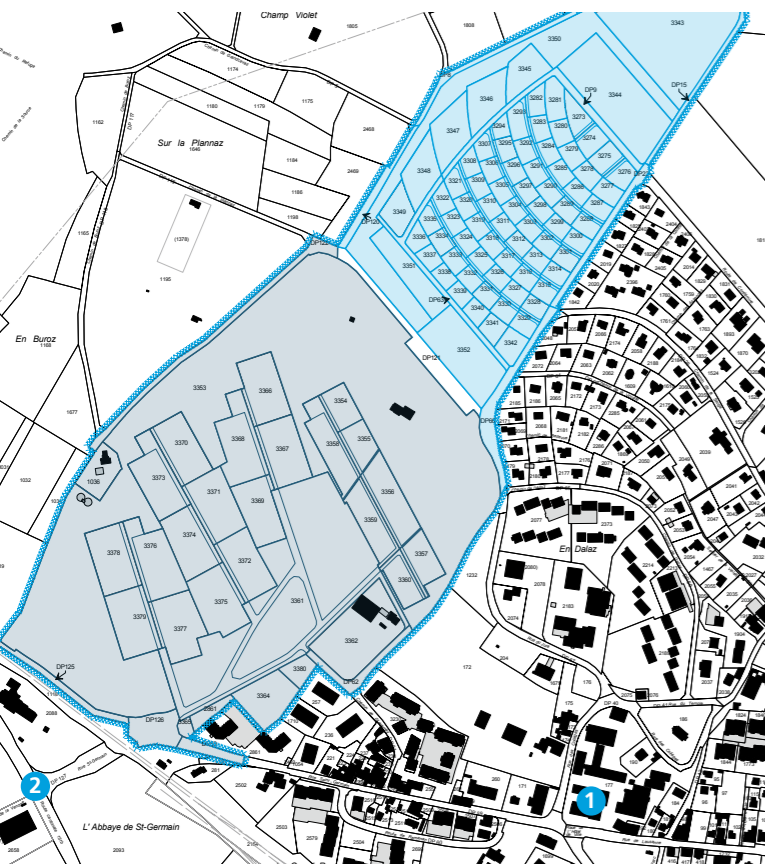
chantalrouge.ch

Bussigny regarde vers l'ouest

page 12

Grâce à un financement de Retraites Populaires, le syndicat d'amélioration foncière de Bussigny-Ouest mène un ambitieux projet pour la construction d'un nouveau quartier d'habitations. Coup d'œil sur ses activités.

Avec près de 9000 habitants, Bussigny représente un acteur important de l'agglomération de l'Ouest lausannois et connaît à ce titre un constant développement. Ainsi, à l'extrémité ouest de la commune, c'est tout un nouveau quartier, susceptible d'accueillir à terme quelque 2800 nouveaux habitants, qui verra le jour d'ici 2020. Municipal en charge de l'urbanisme, Jean-Daniel Lüthi nous reçoit pour livrer les détails et l'historique de ce projet en cours, qui constitue le plus grand plan partiel d'affectation (PPA) du canton de Vaud avec ses 40 hectares environ.



Porter le projet

C'est en 1999 déjà que plusieurs propriétaires fonciers et la municipalité ont souhaité développer cette partie de la commune et ainsi transformer les terrains en logements. Après des études techniques et de faisabilité, un concours d'urbanisme a alors été lancé. En 2004, le Syndicat d'amélioration foncière de Bussigny Ouest a été créé pour porter ce projet, réunissant 22 identités de propriétaires. Sa mission est de réaliser toutes les infrastructures (routes, mobilier urbain, réseaux souterrains, etc.) de ce secteur pour les remettre à la commune afin que démarre ensuite la construction des bâtiments. Des transactions avec le Canton ont été établies pour l'aménagement du territoire, avec quatre mises à l'enquête publiques successives, aboutissant en 2010 à la constitution finale d'éléments prêts pour la construction. Le financement de ce projet a été assuré grâce à une collaboration avec Retraites Populaires. C'est depuis janvier cette année que les travaux collectifs ont débuté avec la réalisation des routes de ce nouveau quartier.

Transition ville-campagne

Ce PPA est scindé en deux entités. Au sud est prévue une partie d'habitations collectives d'une quarantaine d'immeubles accompagnés d'une école, d'une salle de gym, d'un EMS ainsi que de commerces et services. Cette partie sera achevée en 2019. Au nord, ce sont environ 60 parcelles qui seront mises à disposition pour la construction de villas, qui devraient être terminées pour 2020. Le quartier, proche des terrains de sport, sera relié aux transports publics et proche de la gare de Bussigny qui se situe à moins de 10 minutes à pied. Zone charnière entre la ville et la campagne, ce nouveau secteur d'habitations offrira une transition en douceur entre l'ère urbaine lausannoise et les champs et forêts qui l'entourent. Un cadre propice à une grande qualité de vie.

Plan partiel d'affectation du futur quartier:

En bleu clair: la partie consacrée aux villas.

En bleu foncé: la partie consacrée aux habitations collectives.

- 1 Place de l'Hôtel de Ville
- 2 Route cantonale

Un hôtel trois étoiles pour les patients

page 13

Le premier Hôtel des Patients de Suisse ouvre ses portes cet automne à Lausanne. Destiné aux malades autonomes mais aussi à leurs proches, il est le fruit d'un partenariat entre le CHUV, la société privée Reliva, Retraites Populaires et le Canton de Vaud. Une initiative qui permet de désengorger le service des soins aigus du CHUV.



Image de synthèse du futur Hôtel des Patients

Le concept, qui existe déjà en Allemagne ou en Scandinavie, est une première en Suisse. Dès cet automne s'ouvre à Lausanne un Hôtel des Patients au cœur de la cité hospitalière du CHUV. Cet établissement trois étoiles alliera prestations médicalisées et conditions d'accueil optimales en matière hôtelière. L'objectif est d'y accueillir les patients autonomes qui nécessitent des soins aigus de faible intensité et qui ne peuvent pas encore regagner leur domicile. De même, les patients se déplaçant de loin pour recevoir des soins ambulatoires pourront y séjourner avant ou après leur intervention. Enfin, l'Hôtel des Patients pourra aussi héberger les proches de patients ou les parents d'enfants soignés au CHUV, afin de les accompagner au plus près.

Un suivi permanent

L'hôtel comptera 114 chambres individuelles ainsi qu'un restaurant ouvert au public. Les séjours seront remboursés par l'assurance maladie de base pour les 79 chambres standards ou par une assurance complé-

mentaire pour les 15 chambres familiales et 20 chambres supérieures. Les soins ne seront pas dispensés en chambre, mais dans une zone de traitement installée au sein de l'hôtel. Sous l'entière responsabilité du CHUV, les patients se trouveront à proximité du bâtiment hospitalier principal, l'Hôtel des Patients étant situé au début de l'avenue de la Sallaz. Outre une présence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 du personnel soignant, les patients bénéficieront d'un cadre adapté aux normes pour les personnes à mobilité réduite, d'un service de navette pour se déplacer sur le site du CHUV ou encore d'un bracelet d'alarme et de géolocalisation permettant au personnel soignant d'intervenir en cas de besoin.

Libérer des places en hôpital

C'est à la faveur d'un partenariat public-privé (PPP) que ce projet voit le jour. En effet, le CHUV assurera les soins et fournira tout le personnel soignant alors que la société Reliva Patientenhotel SA, spécialisée dans l'hôtellerie médicalisée,

exploitera les lieux et fournira le personnel hôtelier. Retraites Populaires, quant à elle, finance et réalise le projet en tant que maître d'ouvrage. Enfin, c'est l'Etat de Vaud qui a mis le terrain à disposition sous forme de droit de superficie (DDP). Outre un confort logistique apporté aux patients, cette solution innovante permet de libérer des places en soins aigus dans un hôpital déjà surchargé. Une soixantaine de lits seront ainsi « gagnés » chaque année, soit l'équivalent de 3000 à 5000 malades. Pour Retraites Populaires, cette réalisation immobilière offre une opportunité d'investissement intéressante et permet de répondre aux engagements des institutions de prévoyance sur le long terme.

Contacts :

Philippe Cardinaux
Responsable service développement
et réalisations: 021 348 22 53

Thierry Pelichet
Responsable secteur développement de
projets, acquisitions et vente: 021 348 22 67

Quand le passé et le futur se rencontrent

page 14

Très belle manière de permettre aux enfants d'entrer en contact avec les personnes âgées, des rencontres intergénérationnelles de toutes sortes sont organisées de plus en plus souvent dans le canton. Petit tour d'horizon.

La société dans laquelle nous évoluons est essentiellement axée autour du travail, qui définit nos modes de vies. Au sein d'une famille, il est désormais commun que les deux parents travaillent à plein temps. En conséquence, les moments consacrés aux membres non actifs de la famille, tels que les aînés et les enfants, tendent à se réduire de plus en plus. Trouver les solutions adéquates pour leur offrir l'entourage dont ils ont besoin est ainsi devenu l'un des grands débats de notre temps. Les questions de prévoyance ou de séjour en EMS occupent les esprits lorsqu'il s'agit des 3^e et 4^e âges, alors que pour les plus petits, ce sont les places en crèche et le cursus scolaire qui sont au centre de nombreuses discussions.

Moments inoubliables

Mais alors, une des solutions ne serait-elle pas de faire se rencontrer un peu plus souvent ces deux catégories de personnes ? Pourquoi ne pas sortir quelques fois des schémas tout tracés pour que les grands-papas et les grands-mamans du canton aient plus souvent la chance de côtoyer les enfants de tous âges ? C'est ce que se sont dit plusieurs groupes et associations, qui ont lancé diverses initiatives pour mettre sur pied des rencontres intergénérationnelles et promouvoir ainsi les échanges enrichissants que peuvent créer de telles interactions.

«De ces échanges naissent de très beaux moments inoubliables, empreints de joie et de tendresse, mais aussi de beaucoup d'humour.»

Le groupe J3C, qui gère plusieurs EMS dans la région de Morges et à Yverdon-les-Bains, met un point d'honneur à promouvoir de telles initiatives. Que cela soit la construction de petits bateaux solaires en bois ou la rencontre avec une école de cirque, diverses activités sont ainsi régulièrement organisées, réunissant les résidents d'EMS ou d'appartements protégés et les élèves des écoles environnantes.

Selon Anne Joggi, directrice générale du groupe, «c'est avant tout une belle manière d'ouvrir et de décroquer l'EMS mais aussi d'ancrer les résidents dans la communauté villageoise en les mettant en contact avec la jeune génération. De ces échanges naissent de très beaux moments inoubliables, empreints de joie et de tendresse,



Instant de partage et d'échange lors d'une lecture organisée par J3C.

mais aussi de beaucoup d'humour, que l'on ne suspecte pas toujours chez les personnes du troisième âge ». Etre témoin de tels moments est également très valorisant pour le personnel de l'EMS, dont le rôle est primordial dans l'encadrement des enfants et des aînés lors de ces rencontres.

Rencontre autour d'un livre

Dans le cadre du Livre sur les Quais, qui aura lieu cette année du 2 au 4 septembre à Morges, J3C organise à chaque édition du festival dans l'EMS des Lusiades à Lussy-sur-Morges des lectures intergénérationnelles. Pour ce faire, J3C invite une classe des écoles environnantes à partager un moment avec les résidents et rencontrer un auteur dont ils ont lu le livre. S'ensuit alors des échanges et des dialogues, les enfants et les résidents tissant rapidement des liens autour du thème présenté par l'auteur. Les aînés partagent leurs expériences, leurs souvenirs, alors que les écoliers apportent leur énergie et leur fraîcheur. Avec la candeur et la curiosité qui les caractérisent, ces derniers posent de nombreuses questions et interpellent leurs aînés qui, pour la plupart, accueillent ces sollicitations avec beaucoup de plaisir. Pour les résidents, ce contact avec la jeunesse est revigorant. Il leur permet de sortir de leur routine, mais aussi de faire remonter leurs souvenirs et de témoigner d'une époque que les plus petits ne connaissent pas. Quant aux enfants, pour qui les personnes âgées représentent très souvent des gens exceptionnels, une telle

relation leur donne des perspectives historiques. En écoutant leurs aînés, ils se sentent ainsi acteurs d'une histoire qui continue. D'autres institutions sont elles aussi actives pour promouvoir ce type de rencontres. C'est le cas de Pro Senectute, qui organise divers projets intergénérationnels dont la promotion de la lecture entre personnes âgées et enfants, qui lisent, discutent et choisissent les meilleurs livres du Prix Chronos Pro Senectute (prix de littérature du public qui récompense des ouvrages ayant pour thèmes les relations intergénérationnelles et la vieillesse en général). L'École des grands-parents de Suisse romande, quant à elle, propose aux aînés des rôles de lecteurs bénévoles dans les écoles, bibliothèques, centres de loisirs ou garderies pour les enfants de 3 à 10 ans. Sous l'égide de ces associations, la rencontre entre les petits et les plus âgés prend tout son sens et fait naître des moments essentiels à notre société.

Pour plus d'info:

jbcgroup.ch
prosenectute.ch
ecoledesgrands-parents.ch
lelivresurlesquais.ch



Les graines de hockeyeurs posent ici lors d'un entraînement à Noël.

Sébastien Barbey et les petits mordus de hockey

Responsable du service Gestion prévoyance professionnelle, Sébastien Barbey a très tôt évolué sur des patins, débutant dans le monde du hockey sur glace dès l'âge de 4 ans. C'est donc tout logiquement qu'on le retrouve aujourd'hui comme responsable de l'école de hockey du Lausanne 4 Clubs, qui dispense des cours aux petits hockeyeurs en herbe de 3 à 9 ans. Organisés en trois tranches d'âges, les entraînements sont avant tout un moment de plaisir plutôt que de compétition pour les enfants, le

but étant de s'amuser sans toutefois négliger les aspects techniques. Ces cours sont une porte d'entrée dans l'univers du hockey, mais sont aussi l'occasion d'organiser des jeux sur glace sans canne ni puck. Les entraînements ont lieu les samedis matins pour la saison 2016/2017. Il est préférable d'apporter son propre matériel (patins, protections genoux et coudes) mais du matériel peut également être loué ou prêté sur place. Les deux premiers cours sont à l'essai et gratuits. Renseignements et inscription sur:

lausanne4clubs.ch/ecole-de-hockey



Lausanne Marathon

On dit du Lausanne Marathon qu'il figure parmi les plus beaux du monde, avec son parcours surplombant les terrasses de Lavaux et le lac Léman. Créé en 1993, il constitue aujourd'hui l'une des épreuves sportives les plus importantes du canton de Vaud, attirant près de 15 000 participants, dont plus de 2 500 étrangers de plus de 30 nationalités. Il a lieu cette année les 29 et 30 octobre et propose différentes catégories: marathon, semi-marathon, 10 km, nordic walking et courses pour enfants. L'aire d'arrivée comprend un espace où se déroulent des concerts et des spectacles pour enfants. Retraites Populaires est partenaire de cet événement et vous invite à y participer. Courez-y!

lausanne-marathon.com

Pour communiquer un changement d'adresse: retraitespopulaires.ch/adresse

Responsable Conseil clients

Patrick Oyon: 021 348 23 25

– Lausanne

Marie-France Barbey: 021 348 23 21

– Ouest lausannois

Emilia Oliveira: 021 348 23 35

– Centre

Pierre-Alain Pellegrini: 021 348 28 10

– Lavaux et Moudon

Antonio Da Fonte: 021 348 23 34

– Morges et Vallée de Joux

Michel Pasche: 021 348 23 22

– Nord vaudois, Broye payernoise

Marc Werth: 021 348 28 20

– Nyon et sa région

Milko Mantero: 021 348 23 20

– Riviera, Chablais et Pays-d'Enhaut

Xavier Grandjean: 021 348 23 24

Responsable Prêts hypothécaires:

David Zumbrunnen: 021 348 21 60

– Gestionnaires conseil

Blaise Eggimann: 021 348 21 39

Christian Graf: 021 348 21 52

Stefanie Dubuis: 021 348 21 45

Magali Baudry: 021 348 21 54

Responsable d'édition: Philippe Doffey

Responsable communication: Lorraine Clément

Rédactrice en chef: Anne Bolle

Conception et graphisme: WGR Communication
Corporate Identity: Moser design

Rédaction: Christophe Roulet pp. 4-7, WGR Communication pp. 3, 8-16.

Illustrations: WGR Communication pp. 3, 10; Shutterstock pp. 1, 2, 4, 6; Société d'apiculture de Lausanne pp. 2, 9; ARC/Sieber p. 8; Chambre Immobilière Vaudoise p. 7; Commune de Bussigny p. 12; Brauen Wälchli Architectes p. 13; JBC groupe p. 15; Lausanne Marathon p. 16; Lausanne 4 Clubs p. 16.

Photolithographie: Datatype SA

Impression: PCL Presses Centrales SA

Parution: 3 fois par année.

Ce magazine est imprimé sur un papier certifié FSC®.

